REPUBLIQUE FRANÇAISE — DEPARTEMENT DE LA LOIRE



Elections législatives du 23 Novembre 1958

7ème Circonscription

Electrices, Electeurs,

Vous êtes appelés à désigner votre représentant à **l'Assemblée Nationale** alors que les difficultés grandissent dans les foyers les plus modestes, à la ville comme à la campagne.

UNE ANGOISSANTE SITUATION ET SES ORIGINES.

Tandis qu'à Saint-Etienne, le charbon s'entasse à nouveau sur les carreaux des puits, des vieillards sans ressources voient s'approcher l'hiver avec effroi.

Des industries typiquement locales comme la chapellerie à **Chazelles,** l'armurerie à **Saint-Bonnet-le-Château** déclinent constamment. Les licenciements, les réductions d'horaires se généralisent dans les usines de métallurgie, comme à **Boën-sur-Lignon.** Le chômage partiel se développe.

Dans le même temps, le coût de la vie a considérablement augmenté. Les loyers sont devenus plus chers. Les jeunes de nos cantons ruraux ont de la peine à apprendre un métier (insuffisance de collèges et de centres d'apprentissages) et à fonder un foyer. L'appauvrissement des consommateurs se répercute forcément sur le petit commerce soumis à des impôts écrasants.

Les élus municipaux ont des difficultés énormes à vaincre pour équiper convenablement leurs communes en adductions d'eau, pour entretenir les chemins vicinaux.

Les petits et moyens paysans réclament légitimement la revalorisation des prix agricoles à la production, des crédits importants pour l'amélioration de l'habitat rural et la formation technique des jeunes cultivateurs.

L'intensification de la guerre en Algérie se traduit pour 1959 par un budget militaire de 1 560 milliards soit 230 de plus qu'en 1958.

Les grandes sociétés capitalistes continuent à bénéficier de subventions de l'Etat, de détaxations, de privilèges fiscaux qui représentent des centaines de milliards.

L'ouverture prochaine du MARCHE COMMUN **EUROPEEN** va accentuer les difficultés économiques en paralysant nos exportations et en favorisant la concurrence des productions étrangères y compris sur le marché intérieur.

LES DOUZE MILLIONS DE FRANÇAIS AYANT VOTE POUR LES PARTIS DE GAUCHE EN JANVIER 1956 N'AVAIENT PAS VOULU CELA...

Ils s'étaient prononcés clairement pour la négociation en ALGERIE, pour le progrès social et la défense de l'école laïque. Leurs immenses espérances ont été déçues car des partis se réclamant de la gauche ont refusé d'unir leurs efforts à ceux de notre Parti, au Parlement comme dans le pays.

UN PROGRAMME DE JUSTICE SOCIALE ET DE SALUT NATIONAL.

Certes, le scrutin d'arrondissement pratiqué avant-guerre et remis aujourd'hui en vigueur permet tous les truquages, toutes les compromissions. Jean JAURES le définissait comme **« un acte de défiance envers le suffrage universel ».**

Certes, la nouvelle Constitution a diminué considérablement le rôle de la prochaine **Assemblée Nationale.** Malgré cela, tout en poursuivant son action pour la révision démocratique de la Constitution par le peuple souverain, le **PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS** et ses candidats estiment qu'il est possible d'unir tous les Républicains sur le **programme de JUSTICE SOCIALE ET DE SALUT NATIONAL** suivant :

I. — RELEVEMENT DU NIVEAU DE VIE DES MASSES POPULAIRES par l'augmentation des salaires, traitements, retraites, pensions et prestations familiales. Retour à la semaine de 40 heures sans diminution de salaire, création d'une véritable assurance chômage aux frais du patronat. Aide aux petits et moyens paysans, ainsi qu'à l'artisanat, au petit commerce et à la petite entreprise, menacés par les monopoles.

2. — PAIX EN ALGERIE par la négociation avec ceux contre qui la France se bat, et établir avec l'ALGERIE comme avec tous les peuples coloniaux — y compris la Guinée — des rapports nouveaux fondés sur l'indépendance, l'égalité des droits et avantages mutuels.

3. — POLITIQUE EXTERIEURE D'INDEPENDANCE FRANÇAISE ET DE PAIX fondée sur la coopération pacifique avec tous les peuples sans exclusive. L'arrêt des expériences atomiques, de la remilitarisation de l'Allemagne et de la course aux armements.

4. — REDUCTION MASSIVE DES DEPENSES MILITAIRES ET REFORME DEMOCRATIQUE DE L'IMPOT frappant le grand capital et les profiteurs de guerre, afin de donner à l'industrie et à l'agriculture, à la technique, à la recherche scientifique et à la culture les moyens nécessaires à la grandeur française.

— De donner aux familles et à l'enfance des logements à des prix accessibles et tout ce qui permet d'assurer la santé physique et morale.

5. — GARANTIE DE L'AVENIR DE LA JEUNESSE par la réforme démocratique et laïque de l'enseignement, la création des emplois nécessaires à la jeune génération, des équipements sportifs, l'aide aux jeunes et futurs ménages.

6. — RESTAURATION DE LA REPUBLIQUE ET CONSTRUCTION D'UNE DEMOCRATIE RENOVEE :

— par l'abrogation des ordonnances prises en violation de l'article 66 de la nouvelle Constitution;

— par la défense et l'élargissement des libertés démocratiques : liberté d'opinion, libertés syndicales, libertés de la presse et de la réunion;

— par le contrôle du peuple sur ses élus;

— par une large autonomie communale et départementale.

Car il n'y a pas de grandeur française possible sans une véritable démocratie.

LE CHOIX EST SIMPLE.

Ouvriers, paysans, travailleurs, petits commerçants et artisans, certains candidats vous répètent sans cesse : **IL FAUT QUE ÇA CHANGE.**

Mais lorsqu'ils étaient parlementaires comme MM. **JACQUET, PUPAT** ou **DESGRANGES,** ils ont toujours soutenu les décisions gouvernementales contraires aux intérêts de la population laborieuse.

LE 23 NOVEMBRE, VOUS VOTEREZ UTILE ET EFFICACE.

Pour barrer la route à la réaction, vous accorderez votre suffrage à un homme expérimenté qui connaît bien vos aspirations pour avoir été conseiller municipal de **Saint-Georges-Hauteville** en 1935 et **Conseiller général de la Loire** de 1951 à 1958.

CHRISTOPHE ALEXANDRE, Ancien Combattant, qui a lutté plus de 30 années pour son idéal de paix et de progrès social fut un Résistant de la première heure, arrêté en 1942 et emprisonné à Lyon. Dès la Libération, il est élu Conseiller Municipal de Saint-Etienne et depuis il est constamment réélu. Secrétaire National de **l'Association des Elus Républicains Municipaux et Cantonaux,** il est un des hommes les plus avertis en ce qui concerne la gestion des communes rurales.

Pour l'avenir de la France et la prospérité de notre beau département, votez et faites voter

Christophe ALEXANDRE

Représentant
Conseiller Municipal de Saint-Etienne
Ancien Conseiller Général

CANDIDAT DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

LE REMPLAÇANT EVENTUEL DE
CHRISTOPHE ALEXANDRE
sera

Pierre REY

Garagiste à Savigneux
Ancien Combattant de la Résistance
Militant des Œuvres postscolaires de l'Ecole Publique

S.T.I.C. Saint-Etienne

P.S. - Tout bulletin de vote qui comporterait une rature sera considéré comme nul.